



Informations à destination des patients

Dans le cadre de la prise en charge de vos examens au sein du Cabinet de Pathologie Mathurin Moreau Xpath et à des fins d'identification univoque du patient, de facturation et pour les besoins de réalisation et d'interprétation des résultats, nous collectons, enregistrons et conservons des informations personnelles.

Quelles sont les informations personnelles que nous collectons ?

Il s'agit des :

- **Données d'identification** : nom marital, nom de naissance, prénom(s), sexe, date de naissance
- **Données de contact** : adresse postale, numéro de téléphone, adresse électronique mais également les nom et prénom ainsi que coordonnées de votre médecin prescripteur ou tout autre professionnel de santé
- **Données administratives** : numéro de sécurité sociale, caisse d'affiliation, INS
- **Données médicales** : tout renseignement clinique pertinent (antécédents médicaux, maladie, traitement, ...etc), photographie clinique, résultats que nous réalisons pour vous.

Ces informations sont obtenues auprès de votre médecin prescripteur et/ou de vous à partir du bon de renseignements cliniques (ordonnance, prescription) ou par tout autre moyen en cas d'informations manquantes.

Ces données sont considérées comme strictement confidentielles et sont soumises au secret médical sous la responsabilité du Cabinet de Pathologie Mathurin Moreau Xpath.

Dans quels buts ?

Les finalités de traitement sont destinées à :

- la gestion des analyses des échantillons : réalisation et interprétation des résultats
- la gestion et le suivi de la facturation, du recouvrement des impayés et du remboursement
- la gestion de la communication des résultats d'analyse (par voie postale ou messagerie électronique sécurisée) au médecin prescripteur, éventuellement au patient ou tout autre professionnel de santé indiqué sur le bon de renseignements cliniques
- la gestion et le suivi des non-conformités
- la gestion et le suivi des réclamations
- la gestion de la tumorotheque

Qui a accès à vos données personnelles ?

Seuls ont accès à ces données, l'ensemble du personnel et les médecins du cabinet dans le cadre de leur mission.

Toutefois, certaines informations peuvent être communiquées à nos prestataires ou sous-traitants mais sont limitées aux seuls besoins de l'exercice de nos activités. Ceux-ci ont l'obligation d'utiliser ces informations qu'aux fins pour lesquelles l'accord a été conclu contractuellement et sont soumis aux dispositions réglementaires applicables en matière de confidentialité et protection des données personnelles.



Egalement, en application d'une disposition légale, réglementaire ou d'une décision de justice, le cabinet peut être contraint de communiquer, sous réserve que les conditions soient respectées, certaines informations aux autorités publiques ou judiciaires. Néanmoins, l'accès est strictement limité aux données nécessaires à l'exercice de leur missions (cf www.cnil.fr)

Comment garantissons-nous la sécurité de vos données ?

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, le Cabinet de Pathologie Mathurin Moreau Xpath vous garantit que :

- Vos données sont utilisées uniquement pour les finalités citées ci-dessus.
- Seules les données qui nous sont nécessaires sont collectées et conservées au sein de notre laboratoire. Elles demeurent accessibles uniquement aux personnes autorisées.
- Tous les acteurs du cabinet sont soumis au secret professionnel et sont tenus à une obligation de discrétion pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs missions. Une charte, qui a pour but de rappeler les principes de conduite éthique, de confidentialité et d'impartialité selon lesquels le Cabinet de Pathologie Mathurin Moreau Xpath entend exercer ses missions dans l'intérêt du patient, est signée par l'ensemble du personnel ainsi que par la Direction. Ces règles s'imposent de la même manière aux stagiaires, vacataires et tout autre intervenant.
- Nous mettons en oeuvre les mesures techniques de sécurité et de confidentialité pour limiter les risques de perte, de vol, et d'accès non autorisé à vos données.
- Nous conservons vos données selon les durées légales définies.
- Toute personne, sous réserve que le cabinet puisse s'assurer de son identité et sous certaines conditions, dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et de suppression limitée aux inexactitudes pour les informations qui vous concernent. Ce droit d'accès peut être exercé en adressant une demande soit par courrier au Cabinet de Pathologie Mathurin Moreau Xpath – 35 avenue Mathurin Moreau 75927 PARIS Cedex 19, soit par e-mail à l'adresse suivante cabinetmathurin@dermatopath.fr
- Toute personne dispose également de la faculté de nous donner des directives quant au devenir de ses données après son décès.

Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés : www.cnil.fr).

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions ou pour vous fournir des précisions.

Cabinet Mathurin Moreau Xpath, 35 avenue Mathurin Moreau 75927 PARIS cedex 19